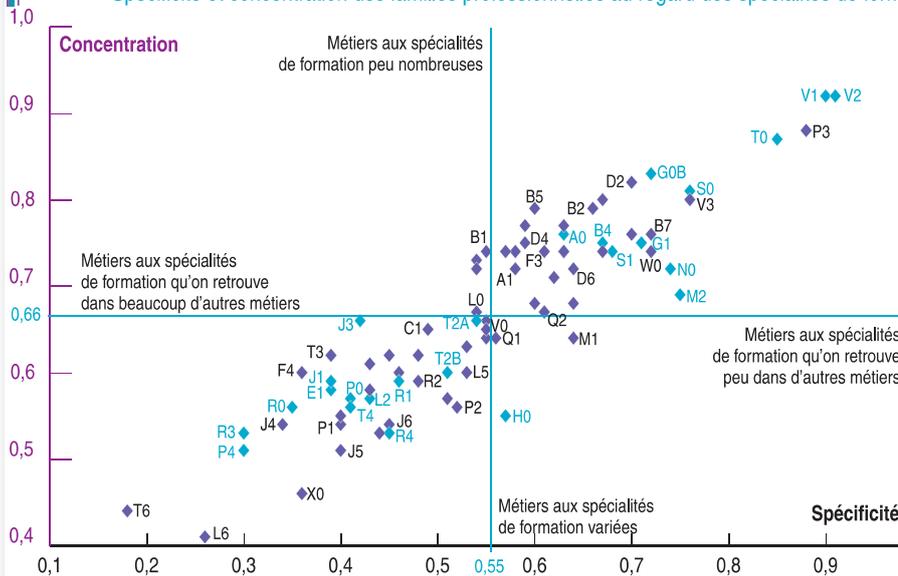


Formation et métier en Midi-Pyrénées Un mariage qui ne va pas de soi

Exercer un métier lié aux études ne va pas de soi pour une majorité d'actifs. Les aléas du marché du travail, l'éventail des possibilités offertes par les formations et des choix personnels conduisent à des liens souvent ténus entre profession et formation initiale. C'est le cas dans certains domaines du tertiaire (commerce, transports...), où cela concerne aussi les cadres. À l'inverse, des professions réglementées ou des métiers à formation courte sont bien davantage liés à la formation reçue, comme certaines fonctions de cadres techniques. Dans tous les cas, le niveau de formation s'élève.

Un lien métier-formation plus fort pour des professions réglementées ou à formation courte

Spécificité et concentration des familles professionnelles au regard des spécialités de formation suivies en Midi-Pyrénées en 2006



- A0 : Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons
- B4 : Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment
- E1 : Ouvriers qualifiés des industries de process
- G0B : Ouvriers qualifiés de la réparation automobile
- G1 : Technic. et ag. de maîtrise de la maintenance
- H0 : Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie
- J1 : Ouvriers qualifiés de la manutention
- J3 : Conducteurs de véhicules
- L2 : Employés administratifs d'entreprise
- M2 : Ingénieurs de l'informatique
- N0 : Personnels d'études et de recherche
- P0 : Personnel de catégorie C de la fonction publique
- P4 : Armée, police, pompiers
- R0 : Caissiers, employés de libre-service
- R1 : Vendeurs
- R3 : Maîtrise des magasins et inter. du commerce
- R4 : Cadres commerciaux et technico-commerciaux
- S0 : Bouchers, charcutiers, boulangers
- S1 : Cuisiniers
- T0 : Coiffeurs, esthéticiens
- T2A : Aides à domicile et aides ménagères
- T2B : Assistantes maternelles
- T4 : Agents d'entretien
- V1 : Infirmiers, sages-femmes
- V2 : Médecins et assimilés

Note de lecture : en Midi-Pyrénées les formations initiales suivies par les médecins (V2) sont très spécifiques à cette profession (indice de spécificité supérieur à 0,9) et très peu diversifiées (indice de concentration supérieur à 0,9). À l'opposé, les formations initiales validées par les intermédiaires du commerce (R3) sont à la fois peu spécifiques (indice de spécificité égal à 0,30) et assez variées (indice de concentration égal à 0,53).

Pour la nomenclature complète, cf. version électronique dans « Documents associés ».

Sources : Insee - Recensement de la population 2006 - Enquêtes Emploi 2003-2009

Romuald Le Lan (Insee), Nadia Courtaban (CarifOref)
avec la collaboration de la Région Midi-Pyrénées (Geneviève Lacassagne, Henri Ott) et de la Direccte

Exercer un métier étroitement lié à la spécialité du diplôme obtenu à l'issue de sa formation initiale n'est pas la norme. Même dans les filières professionnelles, l'adéquation entre spécialité de formation initiale et emploi n'est pas ce qu'il y a de plus fréquent : au niveau national, d'après le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), seuls « 44 % des jeunes sortants de formations initiales à vocation professionnelle en 1998 (du niveau CAP-BEP au niveau supérieur court) travaillent dans leur spécialité de formation trois ans après leur sortie du système éducatif ».

Les ajustements entre offre et demande de travail, qui peuvent être régulés par le développement des formations continues, ne sont pas seuls en cause. Certaines formations initiales, polyvalentes, débouchent sur un large éventail de métiers. Des arbitrages personnels sur les opportunités d'évolution de carrière expliquent aussi ce décalage.

En France, entre 1996 et 2002, selon le ministère en charge de l'emploi, la profession n'est étroitement liée à la spécialité de formation que pour un emploi sur trois. Les actifs en emploi

de Midi-Pyrénées n'échappent pas à ce constat en 2006.

Un lien ténu entre métier et formation initiale dans le commerce, le tourisme et les transports

Dans les domaines du commerce ou du tourisme et des transports, le lien entre métier et spécialité de formation est faible. Quel que soit leur niveau de qualification, les actifs en emploi y ont validé des spécialités de formation initiale variées : commerce et vente, mécanique et structures métalliques, lettres et sciences sociales, sciences humaines et droit... En outre, ces spécialités ne sont pas spécifiques : elles ont été suivies par des actifs exerçant un métier dans de nombreux autres domaines. Le lien entre métier et formation est faible en particulier pour les caissiers et les employés de libre-service, peu qualifiés et parmi lesquels sont présents des jeunes en emploi transitoire. C'est aussi le cas des agents d'exploitation des transports et des agents de maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce. Parmi ces derniers, à peine un actif sur dix

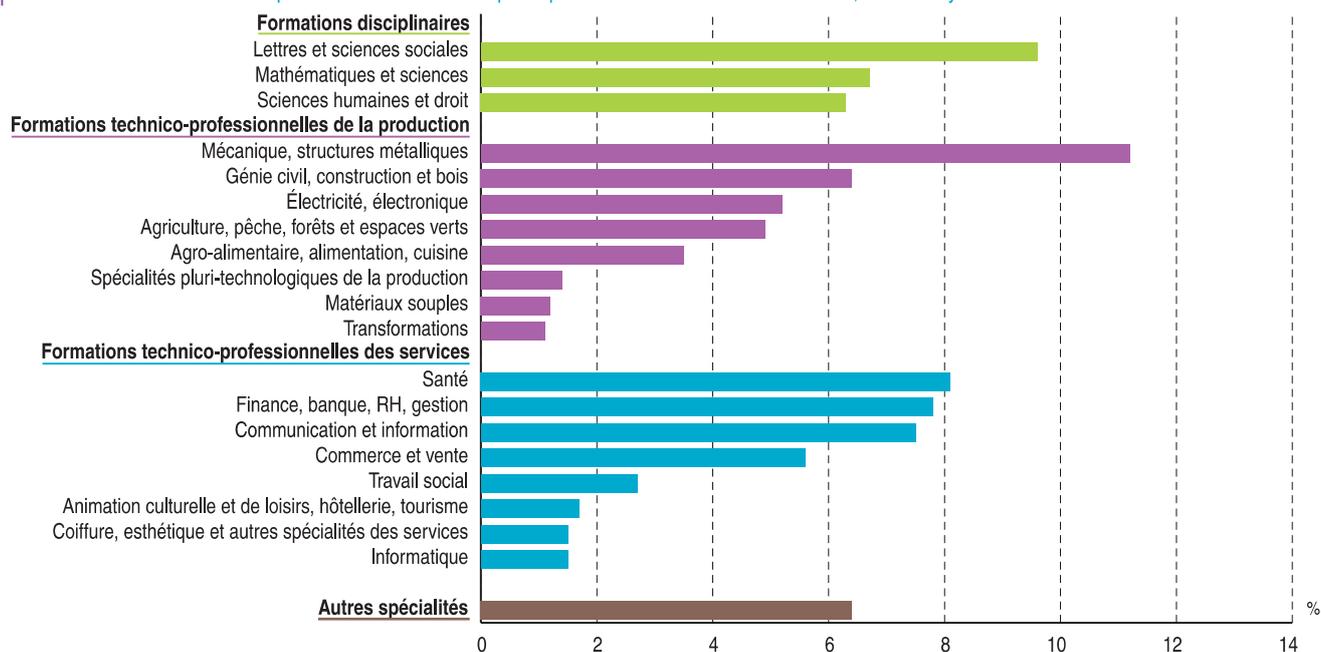
détient un diplôme en commerce et vente. Les autres actifs diplômés proviennent à parts relativement égales de filières techniques, générales ou d'autres filières tertiaires. Dans la logistique, les employeurs embauchent des ouvriers de la manutention indépendamment de leur cursus scolaire.

À un niveau de qualification plus élevé, les cadres des transports et de la logistique, comme les cadres commerciaux et technico-commerciaux ont suivi des formations initiales plus diversifiées et moins spécifiques que les cadres des autres domaines.

Dans la gestion, les employés administratifs d'entreprise ont également suivi des cursus divers et peu spécifiques, à l'inverse des employés de la comptabilité, dont plus de la moitié ont suivi une formation dédiée. Dans la fonction publique enfin, les cursus suivis par les personnels des catégories B et C et plus encore par ceux de l'armée, de la police et les pompiers sont particulièrement diversifiés. Dans certains métiers des services, la faible qualification exigée jusqu'à présent peut expliquer une relation distendue entre la formation initiale et le métier exercé, comme parmi les

Trois grandes familles de formations initiales

Répartition des actifs en emploi diplômés selon leur formation initiale, en Midi-Pyrénées en 2006



Note de lecture : 9,6 % des actifs en emploi de Midi-Pyrénées ont un diplôme spécialisé en lettres ou sciences sociales (niveau de diplôme le plus élevé).

Note : les actifs en emploi non diplômés ou ayant un niveau de diplôme inférieur au BEP-CAP ne sont pas comptabilisés (19 % des actifs en emploi), ni les actifs en emploi diplômés dont on n'a pu déterminer la spécialité (13 % des actifs en emploi). Les « autres spécialités » regroupent des spécialités de gestion, transport et logistique et enseignement.

Sources : Insee - Recensement de la population 2006 - Enquêtes Emploi 2003-2009

spécialités de formation pour 87 familles professionnelles

Étudier les liens entre métiers exercés et types de diplômes obtenus à l'issue des études initiales nécessite des regroupements. Côté emplois, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, agrégables en 20 domaines professionnels. Cette nomenclature présente l'avantage d'être compatible avec la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee et du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) qu'utilise Pôle emploi.

Pour les formations initiales, les spécialités des diplômes obtenus par les actifs en emploi sont regroupées selon la nomenclature des spécialités de formation de 1994 élaborée dans le cadre du Conseil national de l'information statistique (Cnis) sur 93 postes, appelée couramment NSF100. Ce regroupement est décliné en 19 postes. Il en existe trois grandes catégories :

- les formations initiales disciplinaires, qui comprennent les diplômes de l'enseignement général (brevets des collèges ou certificats d'études), les baccalauréats généraux et les diplômes universitaires non professionnels ;
- les études débouchant sur un diplôme technico-professionnel de la production, qui sont le plus souvent de niveau BEP-CAP, bac pro ou BTS-DUT et visent à l'exercice d'un métier dans l'industrie, la construction, l'agriculture ou l'artisanat ;
- les diplômes qui préparent aux métiers des services, comme la santé, la gestion, le commerce, l'animation culturelle ou l'informatique (diplômes technico-professionnels des services).

Certaines spécialités de formation sont plus présentes en Midi-Pyrénées : les spécialités de « mécanique et structures métalliques » incluent des diplômes aussi divers que l'entretien automobile, l'aérospatiale, le travail des métaux ou l'horlogerie. Les spécialités de « transformations » regroupent des diplômes professionnels liés à l'agroalimentaire, à la chimie ou au génie climatique par exemple. Les « spécialités pluritechnologiques de la production » regroupent des diplômes en technologies industrielles fondamentales, ou spécialisés en automatique ou robotique, pour l'essentiel de niveau supérieur.

agents d'entretien, de gardiennage et de sécurité. Mais ce n'est pas le cas de tous les métiers dans ce domaine : ainsi, 80 % des coiffeurs et esthéticiens ont suivi et validé une formation initiale ciblée.

Dans les familles professionnelles orientées vers la production, les liens avec les formations initiales suivies sont moins lâches que dans le tertiaire. Mais des métiers font exception, comme les ouvriers des industries de process, qualifiés ou non. Pour ces derniers, la faible spécificité des formations peut s'expliquer par la diversité des activités dans lesquelles ils interviennent (industrie agroalimentaire, fabrication de matières plastiques et de caoutchouc, industrie chimique, métallurgie...).

Des liens étroits avec la formation initiale pour des métiers réglementés

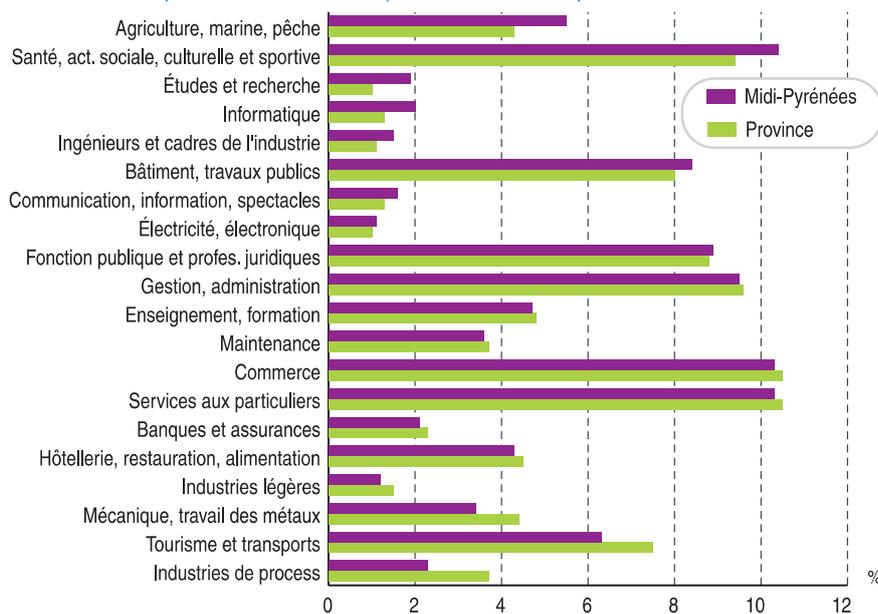
Dans les métiers réglementés, le lien avec les spécialités de formation initiale est assez fort, particulièrement lorsque la qualification est de niveau supérieur. C'est le cas des professions de santé (médecins, sages-femmes, infirmiers, professions paramédicales) ou des professionnels du droit

(avocats, notaires, magistrats, huis-siers...). Les cadres du bâtiment et des travaux publics, dont 4 sur 10 sont architectes et également soumis à réglementation, ont aussi validé un diplôme lié à leur activité.

Pour d'autres professions, l'étroitesse du lien avec la spécialité de formation tient davantage à la nécessité d'une qualification élevée et ciblée. C'est le cas des personnels d'études et de recherche ou des ingénieurs de

Davantage d'agriculteurs, d'ingénieurs, de chercheurs et d'informaticiens en Midi-Pyrénées

Répartition des actifs en emploi selon le domaine professionnel en 2007



Note de lecture : en Midi-Pyrénées, l'agriculture représente 5,5 % des actifs en emploi, contre 4,3 % en moyenne en province. Les domaines professionnels sont classés selon la différence de structure avec la province.

Source : Insee - Recensement de la population 2007

Les métiers de Midi-Pyrénées : agriculteurs, ingénieurs, chercheurs, informaticiens

En Midi-Pyrénées, les agriculteurs, les personnels de recherche, les informaticiens, les ingénieurs et les cadres de l'industrie sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble des régions de province. Ce sont là les spécificités d'une région de tradition agricole et où les activités de recherche et développement et de construction aéronautique et spatiale sont fortement ancrées. Les personnels de santé, quelle que soit leur qualification, sont aussi relativement plus nombreux, tout comme ceux de l'action sociale et culturelle (moniteurs, éducateurs, surveillants, animateurs de loisirs...).

Il reste que la santé, l'action sociale, culturelle et sportive, ainsi que le commerce, les services aux particuliers et la gestion-administration sont les domaines occupant le plus d'actifs en Midi-Pyrénées, comme au niveau national.

Quel que soit le niveau de diplôme, les spécialités de formation les plus suivies par les actifs occupés sont les formations techniques en mécanique et structures métalliques, suivies par les formations disciplinaires en lettres et sciences sociales, puis par celles de la santé.

l'informatique. Parmi ces derniers, deux sur trois ont validé des cursus spécifiques en informatique, en spécialités pluritechnologiques de la production (incluant les automatismes et la robotique) ou en mathématiques et sciences.

À l'inverse, valider des études de haut niveau n'implique pas forcément une forte concentration des spécialités de formation suivies. Ce constat est valable pour les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie, dont les filières de formation sont aussi variées que les secteurs d'activité.

Des métiers très liés à des formations de niveau BEP-CAP

La relation entre métier et formation initiale est aussi très forte pour les bouchers, les boulangers, les cuisiniers et les coiffeurs-esthéticiens. Ces emplois nécessitent des formations professionnelles courtes spécifiques et font fortement appel à l'apprentissage. Les métiers de la maintenance, en particulier les ouvriers de la réparation automobile, ainsi que les ouvriers du travail des métaux et les ouvriers qualifiés du bâtiment, ont également bien plus souvent qu'en moyenne suivi des formations initiales liées à leur domaine. Pour la plupart de ces métiers, un diplôme de niveau BEP-CAP est de mise. Les agriculteurs, ont aussi très souvent validé des études directement liées à leur métier. C'est particulièrement vrai parmi les jeunes générations, à des

niveaux bac ou supérieur court, quand leurs aînés sont majoritairement sans diplôme ou ont obtenu un niveau BEP-CAP. À un niveau plus élevé, les techniciens et les agents de maîtrise de l'électricité-électronique, comme ceux de la maintenance, possèdent des formations initiales plus spécifiques. Les premiers, particulièrement les débutants, sortis de formation initiale depuis dix ans ou moins, sont majoritairement diplômés en électricité-électronique ou en spécialités pluritechnologiques de la production. Néanmoins, un sur cinq a validé un diplôme en mécanique et structures métalliques, qui ouvre sur d'autres métiers. Plus de la moitié des techniciens et agents de maîtrise de la maintenance se concentrent aussi sur ces trois spécialités, en lien avec leurs activités. Ils interviennent en effet pour l'essentiel sur

des installations mécaniques, électriques ou électroniques.

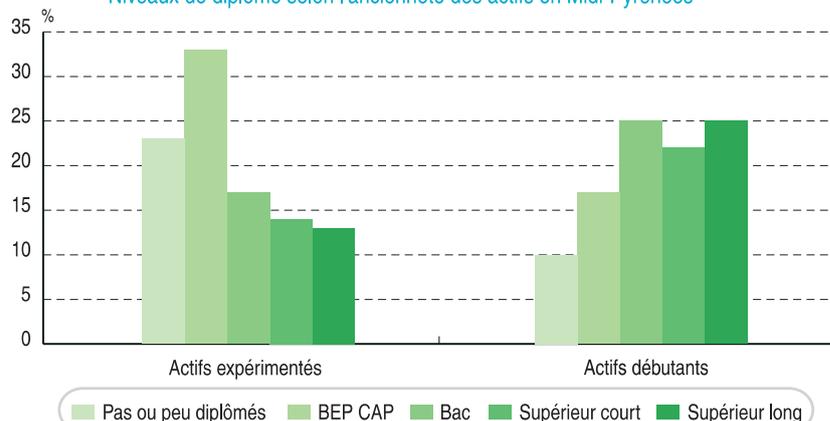
Niveaux de formation : le grand écart entre débutants et expérimentés

En Midi-Pyrénées comme partout ailleurs en métropole, l'élévation du niveau de formation chez les actifs débutants, ceux sortis de formation initiale depuis dix ans ou moins, est manifeste. Parmi les actifs en emploi, 73 % des débutants ont un diplôme de niveau bac ou supérieur, contre 44 % des expérimentés. La part des diplômés de l'enseignement supérieur est pratiquement deux fois plus élevée parmi les débutants, tandis que la part des non diplômés s'est réduite de plus de moitié.

Mais les écarts varient fortement d'un métier à l'autre. Dans l'agriculture et les services aux particuliers,

Les actifs débutants plus diplômés que leurs aînés

Niveaux de diplôme selon l'ancienneté des actifs en Midi-Pyrénées



Sources : Insee - Recensement de la population 2006 - Enquêtes Emploi 2003-2009

M

esurer le lien entre métier exercé et formation initiale

Deux indices statistiques (dits « de Gini ») permettent de mesurer l'intensité du lien entre familles professionnelles et spécialités de formations initiales.

L'indice de spécificité d'une famille professionnelle permet de savoir si elle « partage » des spécialités de formation avec d'autres familles professionnelles. Ainsi, un indice de spécificité nul signifie que les actifs de la famille professionnelle ont des spécialités de formation qu'on retrouve beaucoup dans d'autres métiers : ce métier est alors qualifié de « peu spécifique ». Au contraire, un indice de spécificité élevé (proche de 1) correspond à un métier « spécifique » du point de vue de la spécialité de formation : on retrouve peu ces spécialités dans d'autres métiers.

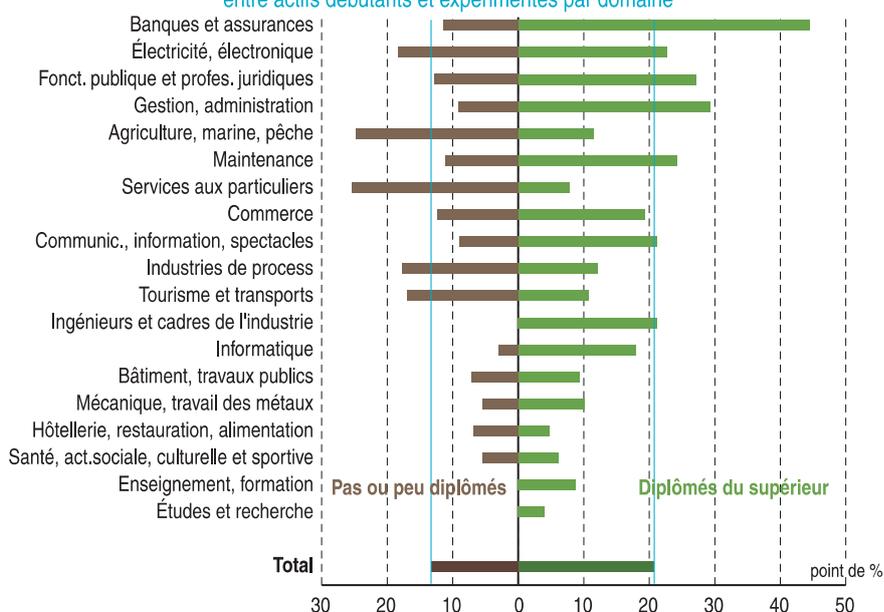
L'indice de concentration d'une famille professionnelle mesure la diversité des spécialités de formations initiales de ses actifs. Un indice nul traduit une grande variété de formations initiales des actifs. Un indice élevé (proche de 1) signifie que les cursus d'études suivis par les actifs sont peu nombreux. Dans ce cas, le métier est considéré comme « concentré ».

La combinaison de ces deux indices, souvent liés, permet d'analyser plus finement le lien entre spécialités de formation initiale et familles professionnelles.

les débutants sont beaucoup plus souvent diplômés que leurs aînés. Les métiers d'agents d'entretien, d'aides à domicile et d'assistantes maternelles, en forte croissance ces dernières années, sont le plus souvent exercés par des jeunes titulaires d'un bac, d'un BEP ou CAP sans lien avec ces métiers. Ils voient ainsi leur niveau de formation s'élever, sans pour autant correspondre à une qualification professionnelle dans le métier exercé. D'autres métiers ont vu l'arrivée d'une forte proportion de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. C'est particulièrement le cas des métiers de la banque et des assurances dont la part des diplômés du supérieur atteint 82 % parmi les débutants, alors qu'elle n'est que de 38 % parmi les anciens. Le phénomène se retrouve à un degré moindre dans les métiers de la gestion et de l'administration, ainsi que dans la fonction publique et les professions juridiques. Dans ces domaines, les cadres débutants ont bien plus souvent un diplôme de niveau bac + 3 ou supérieur. Et les techniciens et employés débu-

Beaucoup plus de diplômés du supérieur parmi les débutants dans les banques et assurances

Écart des parts de peu diplômés et diplômés du supérieur entre actifs débutants et expérimentés par domaine



Note de lecture : en Midi-Pyrénées, la part des débutants peu diplômés (10 % des actifs occupés débutants) est inférieure de 13 points (écart représenté en marron) à la part des expérimentés peu diplômés (23 % des actifs occupés expérimentés). À l'inverse, la part des débutants diplômés du supérieur (48 % des débutants) est supérieure de 21 points (représentés en vert) à celle des expérimentés (27 %). Dans le domaine de la banque et des assurances, cet écart entre débutants et expérimentés diplômés du supérieur s'élève à 45 points.

Les domaines sont rangés par ordre décroissant d'écart de qualifications entre actifs occupés débutants et expérimentés.
Sources : Insee - Recensement de la population 2006 - Enquêtes Emploi 2003-2009

S

ources et champ

Deux sources principales d'information ont été mobilisées et combinées pour établir les liens entre métiers et formations initiales :

- le recensement de la population, qui fournit la structure de la population active en emploi de la région et au niveau national en 2006 (emploi occupé, niveau de diplôme) ;
- un empilement régional de l'enquête Emploi sur la période 2003-2009 qui renseigne la spécialité de formation et l'ancienneté sur le marché du travail (actif « débutant » ou expérimenté). Cet empilement est nécessaire pour disposer d'un échantillon régional suffisamment important.

Le champ de l'étude correspond à l'ensemble des individus de plus de 15 ans appartenant à un ménage ordinaire.

L e contrat de plan régional de développement des formations professionnelles

Au cours des 25 dernières années, les lois de décentralisation ont progressivement défini les compétences des Régions en matière de formation professionnelle. L'animation pour un développement coordonné de la formation leur a été confiée en 1993. La concertation entre les différents acteurs régionaux de la formation professionnelle se concrétise dans les travaux du Plan régional de développement des formations professionnelles (PRDF), qui fixe les grandes orientations et la façon dont les acteurs régionaux souhaitent agir. La loi de novembre 2009 a fait évoluer le cadre de cette coordination en transformant le PRDF en contrat entre l'État et la Région.

Prolongeant les travaux menés dans les deux plans précédents, le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles 2011-2015 de la région Midi-Pyrénées (CPRDFP) a été adopté par l'assemblée régionale en novembre 2011 puis signé par le Préfet de région, le Recteur de l'académie de Toulouse et le Président de région.

Le CPRDF définit le cadre stratégique des politiques de formation professionnelle en Midi-Pyrénées pour les prochaines années suivant quatre grands axes politiques :

- anticiper les besoins de compétences et de qualifications de l'économie locale et régionale, dans une perspective de compétitivité régionale, d'accès durable à l'emploi et de formation tout au long de la vie ;
- accroître le niveau de qualification des publics et accompagner les parcours pour un meilleur accès à un emploi durable ;
- développer l'attractivité de l'offre de formation professionnelle initiale et continue en alternance ;
- lutter contre les inégalités et réduire les déséquilibres sociaux et territoriaux en matière d'accès à la formation et à la qualification.

Quelles relations existe-t-il entre emplois, métiers exercés et formations suivies ? Comment se construisent les parcours d'insertion et de progression professionnels ? Quels sont les facteurs susceptibles d'influencer positivement les capacités à évoluer dans le monde du travail ? Autant de réflexions que de nombreux acteurs de l'éducation et de la formation professionnelle mènent au quotidien. L'objectif est d'offrir aux jeunes et aux adultes toutes les chances de réussir leur vie professionnelle et de suivre un parcours durable dans l'emploi, tout en répondant aux besoins de compétence du développement économique et social des territoires.

Dans ce sens, mieux connaître les conditions d'exercice professionnel des actifs en emploi aujourd'hui, ainsi que les formations et les diplômes qu'ils ont obtenus, contribue à enrichir la connaissance de tous.

tants ont plus fréquemment un BTS ou un autre diplôme de niveau bac + 2 que les expérimentés.

Dans l'électricité-électronique, une élévation du niveau de diplôme se fait aux deux extrémités. Les techniciens débutants y sont plus souvent

diplômés à un niveau supérieur court que leurs aînés. Et les ouvriers débutants plus fréquemment diplômés que les ouvriers expérimentés.

P our en savoir plus

- La nomenclature des spécialités de formation, Cnis :

www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/irweb/fqp03/dd/doc/pdf/fqp03_nsf.pdf

- Diagnostic emploi formation, CarifOref Midi-Pyrénées, mai 2011 :

www.cariforef-mp.asso.fr/files/orefm/Cprdf/diag_cprdfp_som.pdf

- « Élever les qualifications et soutenir les atouts économiques en Poitou-Charentes », Insee Poitou-Charentes, *Décimal n° 311, avril 2011*.

- « Quelles formations pour quels emplois en Nord-Pas-de-Calais », Insee Nord-Pas-de-Calais, Pages de profils n° 94, octobre 2011.

- « Départs en fin d'activité en Midi-Pyrénées - Un défi pour de nombreux secteurs et métiers », Insee Midi-Pyrénées, *6 pages n° 124, janvier 2010*.

- « Spécialités de formation et d'emploi : comprendre l'absence de correspondance », Céreq, *Net.Doc n° 52, juin 2009*.

- « Portraits statistiques des métiers 1992-2009 », sur le site de la Dares :

www.travail-emploi-sante.gouv.fr

- « La spécialité de formation joue un rôle secondaire pour accéder à la plupart des métiers », Insee, *Économie et Statistiques n° 388-389, 2005*.

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
DIRECTION RÉGIONALE
DE MIDI-PYRÉNÉES**

Téléphone : 05 61 36 61 36
Télécopie : 05 61 36 62 00
Adresse : 36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE CEDEX 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier
Rédacteur en chef : **Bernard Nozières**
Maquettiste : **Évelyne De Mas**

Imprimeur : Escourbiac
Dépôt légal : mars 2012
ISSN : 1262-442X